



LUTTE CONTRE LE TABAC

Le Plan national stratégique de lutte contre le Tabagisme vient d'être validé par l'ensemble des parties prenantes. Il va désormais réguler la lutte contre le tabac au Gabon

Libreville. En se dotant d'un Plan stratégique de lutte contre le Tabagisme, le Gabon continue dans sa lancée du processus de mise en œuvre de la Convention Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT). Ce plan a été validé par les parties prenantes et les acteurs nationaux engagés dans la lutte anti tabac au cours de l'atelier national qui s'est tenu les 26 et 27 novembre 2015 à l'hôtel Boulevard. Il a pour but de contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être de l'ensemble de la population en réduisant l'impact et les conséquences du tabagisme.

Organisé par le Ministère de la Santé, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, l'atelier de validation du plan stratégique de lutte contre le tabagisme au Gabon 2016-2020, a bénéficié de l'appui de l'OMS et du Centre pour la Lutte Anti-tabac en Afrique (CLATA), basé en Ouganda.



(g à d) M. Oumar Ndao du CLATA, Dr Ngoubou, Inspectrice Générale des Services, Dr Boureima H. Sambo, Représentant de l'OMS et Dr Mbungu Mabilia, Directeur du Programme de lutte contre le Tabac.

A quelques heures de la fin des travaux de l'atelier, l'information sur la dissolution et la mise en liquidation de la Société des Cigarettes Gabonaises (Sociga), seul producteur national, a suscité de vifs émois parmi les participants dont le Dr Boureima Hama Sambo, Représentant de l'OMS/Gabon. Ce dépôt de bilan, a-t-il dit n'est entre autres que le fruit des campagnes entreprises par les ONGs « Agir pour le Gabon » et le « Mouvement Populaire pour la Santé » qu'il a félicité et encouragé. Le Représentant de l'OMS a également apprécié les approches innovantes visant à transformer les perceptions et les comportements liés au tabagisme. Ce document va permettre au Gouvernement d'avoir un outil efficace pour le suivi et l'évaluation des interventions et servira dans les prochaines années de feuille de route pour jeter les fondations d'une politique adéquate de lutte anti-tabac et sauver des vies a –t– il ajouté.

Pour sa part, le Dr Pauline Ngoubou, Inspectrice Générale des Services de Santé, tout à fait en phase avec l'OMS, a reconnu que le plan stratégique va permettre au Ministère de la Santé de prioriser les actions pertinentes à mener au cours des prochaines années. Elle est revenue sur les dates principales confirmant le respect de l'engagement du Gabon vis-à-vis de la CCLAT: ratification de la Convention en février 2009, promulgation de la Loi N°006 / 2013 portant instauration des mesures en faveur de la lutte antitabac en République gabonaise en août 2013, et ratification du Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac en septembre 2014.

Le plan stratégique de lutte contre le tabagisme au Gabon 2016-2020, s'articule pour les 5 prochaines années autour de sept axes stratégiques suivants :

1. Renforcement du cadre juridique et institutionnel de la lutte contre le tabagisme ;
2. Protection de la population contre l'exposition à la fumée de tabac;
3. Réduction de l'offre en produits de tabac ;
4. Réduction de la demande en tabac ;
5. Développement et promotion du sevrage tabagique;
6. Développement de la recherche et évaluation des actions entreprises ;
7. Renforcement du partenariat et développement des collaborations.

Le calendrier de mise en œuvre déploie des interventions intensives réparties entre le Gouvernement , les partenaires et la société civile dont beaucoup de plaidoyer, de lobbying et de sensibilisation.